

Rapport moral et d'orientation

Dans la continuité de notre projet associatif, nous poursuivrons nos actions pour 2016, en repartant des objectifs fixés précédemment, notamment :

==> Sur la dynamique du développement associatif ...

Mettre en oeuvre notre Plan Local de Développement Associatif selon quatre orientations :

PROSPECTER : convaincre de nouvelles associations

- Poursuivre les contacts avec de nouvelles associations / Consulter le JO pour lister les nouvelles associations
- Renforcer les liens avec le réseau : participation active de l'UDAF aux différentes manifestations du réseau et invitations (Présidente ou Vice Présidents ou membres du CA),
- Créer et fidéliser des liens avec la presse locale, communiquer davantage
- Renforcer les liens avec les mairies pour se rapprocher du réseau associatif local et communiquer

ACCUEILLIR : faciliter l'intégration dans notre réseau

- Préparer un « Kit d'accueil » UDAF
- Mettre en place une procédure de recrutement des représentants (accueil, accompagnement, formation, fidélisation)
- Désigner un tuteur pour accompagner le nouveau bénévole : argumenter sur l'enrichissement du bénévolat, valoriser le rôle du bénévole, nos valeurs...
- Accueillir et remercier les bénévoles, renforcer la convivialité
- Inviter des membres du réseau à un CA de l'UDAF pour présenter leurs actions et préoccupations
- Accueillir chaque nouveau représentant désigné : organiser une visite des locaux et lui présenter les services

ANIMER : accompagner, conforter, impliquer et fidéliser les associations adhérentes

- Développer la communication autour du mouvement familial
- Former nos représentants : mettre en place un plan de formation en fonction des retours de notre sondage
- Organiser des réunions décentralisées
- Réaliser un travail de fond sur des thématiques propres aux besoins locaux
- Créer une commission transversale « Politique familiale et vie associative » / Associer des personnes ressources compétentes en fonction des thèmes abordés / Mise en place d'une veille institutionnelle sur les sujets d'actualité
- Développer des participations croisées et des échanges entre associations / mouvements et l'UDAF
- Mettre un bureau à disposition des petites associations pour assurer une permanence, un appui logistique
- Adhélis : informer les associations des fonctionnalités pour réaliser des publipostages, des tris (par situation familiale, nombre d'enfants, ...)
- Communiquer en s'adaptant au public visé : personnes âgées, jeunes familles
- Rencontrer l'association des maires du département afin de mettre en place des partenariats, des forums...
- Abonner les nouveaux bénévoles à la lettre UNAF

REACTIVER : reconquérir des adhérents en sommeil, en partance ou perdus

- Lister les associations qui nous ont quitté depuis 10 ans et voir si on peut les solliciter à nouveau
- Rencontrer les présidents des associations en sommeil
- Faire un courrier de félicitation aux nouveaux présidents d'associations et proposer de venir présenter l'UDAF lors d'un CA

==> Sur le développement des services ...

- Etre attentif à la publication des appels d'offre pour la création de services
- Préparer la prochaine convention d'objectifs et de moyens : soutien à l'association Lire et Faire Lire / dispositif « familles gouvernantes » / Projet d'Hôtel Hospitalier en partenariat avec le Centre Hospitalier Annecy Genevois (C.H.A.N.G.E.) / Parrainage de proximité
- Poursuivre la professionnalisation des services sociaux
- Moderniser les systèmes d'information pour meilleur confort de travail et une sécurisation des pratiques professionnelles.

==> Sur la participation institutionnelle dans les dispositifs initiés par les pouvoirs publics ...

- Schéma départemental des services aux familles
- Accompagnement des familles dans le cadre de la prévention de la radicalisation

Nous tenons à adresser nos remerciements au Conseil Départemental, à la Caisse d'Allocations Familiales et à l'Etat, qui sont nos interlocuteurs privilégiés. Nous comptons sur leur précieux soutien pour poursuivre nos missions.

L'UDAF est là pour défendre les intérêts matériels et moraux des familles, les représenter, parler en leur nom. Nous assurons ces missions avec beaucoup de détermination sans oublier notre objectif premier qui est de prendre en compte les difficultés des familles de Haute Savoie et de réfléchir aux moyens de les accompagner le mieux possible en nous adaptant au quotidien des plus fragilisées.

Les représentants familiaux prennent toute leur place dans les débats sur ces questions. Ils constituent le premier échelon pour défendre les intérêts des familles auprès des services de l'Etat et des instances départementales et régionales.

Education, logement, citoyenneté, parentalité, santé, travail, drogue, justice, L'UDAF est là pour porter leur voix et être contributive à apporter des réponses adaptées auprès des institutionnels en charge de ces sujets. Nous comptons sur vous tous !

A.G.E. - A.G.O. 23 Juin 2016